

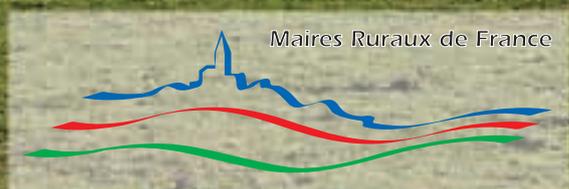
Numéro spécial

Maires Ruraux de France

36000
c o m m u n e s

Comprendre la crise

Numéro 261 - décembre 2008 - janvier 2009



Numéro spécial : pourquoi la crise ?



Dans ce numéro, la rédaction de 36 000 communes a choisi de prendre le temps de revenir sur cette crise dont les médias parlent constamment sans toutefois expliquer les mécanismes complexes qui ont présidé à son avènement.

Nous avons donc pris le parti de consacrer l'intégralité de ce numéro à l'exploration de ce phénomène, comme nous avons pu le faire

par le passé pour la santé ou l'endettement.

Parce que les maires sont des acteurs de la vie publique, il nous semble essentiel de leur donner ici les clés pour comprendre ce à quoi nous sommes aujourd'hui confrontés.

Naissance et causes de la crise, impact pour les collectivités locales, situation et sentiment des élus ruraux... nous avons tenté d'aborder la crise dans tous ses aspects, sans négliger, grâce aux dessins de Xavier Gorce, une petite touche d'humour et de poésie...

Vanik BERBERIAN

Maire de Gargillesse-Dampierre

Président de l'Association des Maires Ruraux de France

**ORGANE OFFICIEL
DE L'ASSOCIATION
DES MAIRES RURAUX DE FRANCE**

• **Administration Gestion :**

52, avenue Maréchal Foch
69006 LYON
Tél. 04 72 61 77 20 - Fax 04 72 61 79 97
36000communes@amrf.asso.fr

• **Fondateurs :**

Etienne Furtos - Jean Herbin
François Paour - Gérard Pelletier

• **Directeur de la publication :**

Vanik Berberian

• **Directeur de la rédaction :**

Pierre-Yves Collombat

• **Rédacteur en chef :**

Magali Vagneur

• **Comité de rédaction :**

Vanik Berberian - Dominique Bidet - Pierre-Yves
Collombat - Max Feschet - Michel Fournier - Louis
Pautrel - Andrée Rabilloud

• **Imprimerie :**

Imprimerie Albédia - Aurillac

• **Dépôt légal :**

4^e trimestre 2008 - Commission Paritaire :
0309G84400 - ISSN : 0245 - 3185

• **Abonnement :**

Adhérents : 17,50 € - Non-adhérents : 35 €
CCP LYON 1076-40 Y

Pourquoi la crise ?

Pas de capitalisme sans crises

Commentant le succès du livre qu'il consacra à la crise de 1929, JK Galbraith explique que « *Chaque fois que les ventes ont fléchi, elles ont été sauvées par une nouvelle crise, souvent nommée correction technique, à la Bourse des valeurs ou autre enceinte où l'on spéculé* ». Ces épisodes spéculatifs récurrents, analyse-t-il, sont en effet consubstantiels au capitalisme et à la libre entreprise. On en repère dès le XIV^e

siècle à Florence ou Venise et la première grande explosion spéculative de l'histoire, sur les bulbes de tulipes, s'est produite dans les années 1630, en Hollande. Entre le début du XIX^e siècle et 1929, on en compte neuf,

le dernier épisode en forme de catastrophe, et de 1950 à ce jour, onze. Les crises peuvent être limitées à un secteur (Internet et les nouvelles technologies comme en 2003), un secteur et un pays (crise immobilière japonaise de 1990), une ou plusieurs parties du monde (crise financière du Sud-Est asiatique, Russie et Amérique latine 1997) ou générales comme aujourd'hui, toutes les valeurs et tous les pays étant affectés.

Le scénario est immuable : hausse de la valeur de certains objets réels ou fictifs entraînant la foule des gogos vers un enrichissement aussi rapide qu'assuré, frisson de doute, revente en catastrophe de ce qu'on a mis tant

d'ardeur à posséder et effondrement du marché.

L'issue ne serait pas dramatique, en tout cas pas immorale, si les spéculateurs étaient les seuls à payer les pots qu'ils avaient cassés. Le problème c'est que dans une économie complexe comme la nôtre, le système financier est tout à la fois un acteur majeur de la spéculation et du financement des entreprises. Sa paralysie devient celle de l'économie entière entraînant récession, chômage, baisse de la consommation, creusement de

la récession dans une série de cycles infernaux. A moins que les Etats et les Banques centrales, convaincus depuis la Grande Crise que le système laissé à lui-même ne retrouverait pas son équilibre sans dégâts considérables, ne brisent les

enchaînements mortifères.

Séparer comme on le fait une « économie réelle » d'une « économie financière » rien moins qu'irréelle, en laissant croire que les dégâts spéculatifs pourraient n'avoir aucune conséquence sérieuse sur la marche des entreprises, le chômage, les revenus et la consommation est donc un total non-sens.

La spéculation, ou quand le capitalisme s'encanaille

Les banques, par le crédit qu'elles consentent à l'Etat en contrepartie de ses émissions d'emprunts, aux entreprises et aux particuliers, jouent un

« On ne peut rien comprendre au monde de la Haute finance tant qu'on a pas vu qu'il accorde son admiration la plus vive à ceux qui préparent les pires catastrophes. »

**JK Galbraith,
Voyage dans le temps
économique**

rôle indispensable au bouclage du circuit économique. Ces crédits représentent une création de monnaie, selon le principe : les prêts (des banques) font les dépôts (des particuliers, des entreprises ou des personnes publiques).

La machine tourne sans risque tant que le volume de crédit ainsi créé n'explose pas par rapport à la richesse créée et surtout se traduit en demande de biens et de services.

La monnaie représentant au final un droit de tirage sur la richesse disponible, même si la relation est complexe, il faut qu'un lien existe entre les volumes des deux. Il y a spéculation, dès lors que la valeur nominale (monétaire) d'un bien, d'une entreprise (mesurée par la valeur de sa capitalisation boursière pour les plus grosses) croît nettement plus vite que sa valeur réelle. L'espoir de revendre encore plus cher pousse à des acquisitions à des prix déraisonnables. La possibilité d'emprunter pour réaliser de telles opérations amplifie encore le mouvement. Au retournement de conjoncture le banquier se retrouve à la fois face à ses débiteurs insolubles et ses

« La crise est venue d'une manière extrêmement violente mais la reprise peut être extrêmement forte. »

**Eric Woerth, ministre
du Budget, 26 septembre 2008**

déposants (cas des banques de dépôts) ou ses créanciers (les banques empruntant à court terme) désireux de rentrer dans leurs fonds. Il doit tenir ses engagements ou faire faillite.

Si la spéculation est une tentation de tous les temps, elle a pris aujourd'hui la place de la production de biens et de services comme objectif central du système économique. Elle n'en est plus une boursoflure épisodique fâcheuse, mais sa raison d'être.

Le volume des sommes en cause, les imbrications du système bancaire où les dettes des uns (passif) sont les créances des autres (actifs), la liberté quasi totale du système bancaire par rapport aux pouvoirs publics, son

Liquidités

Liquidités : valeurs susceptibles d'être échangées à tout moment. La plus « liquide » des « liquidités » est évidemment la monnaie qui tient cette qualité de la garantie des Etats. Mais, des actions (qui représentent une fraction du capital d'une entreprise), des obligations et toutes les créances (hypothécaires par exemple) qui quittent le coffre-fort pour se mettre à circuler, fonctionnent comme une quasi-monnaie. Plus la circulation est rapide (cas dans un mouvement spéculatif) plus ces véhicules de la valeur sont liquides, c'est-à-dire, in fine susceptibles d'être échangés contre de la monnaie. Quand le mouvement se ralentit et que s'installe la suspicion, le flux ne circule plus et le système se bloque. En garantissant à leurs détenteurs que cette quasi-monnaie pourra être transformée en monnaie, les Etats et les banques centrales espèrent réduire la thrombose. C'est en tout cas l'objectif des multiples plans américains et européens évoqués plus loin.

opacité et son caractère oligarchique, ouvrent de larges avenues à la spéculation. L'éclatement des bulles spéculatives n'affecte plus seulement quelques secteurs d'activité ou quelques pays mais l'ensemble d'un système largement globalisé.

A cela plusieurs raisons : le volume des actifs financiers et des liquidités en circulation de pays à la balance commerciale fortement excédentaire par rapport aux Etats-Unis (Chine, Japon, producteurs de pétrole), la désintermédiation bancaire, la dérégulation, le développement de fonds à but spéculatif, le nouveau mode de gestion des entreprises et une répartition de la richesse produite défavorable aux revenus du travail, l'opacité du système et la sophistication des instruments de la spéculation, l'importance de l'argent noir, l'absence de contrôle réels, la promotion du crédit immobilier et à la consommation comme moteur de l'économie...

Les ingrédients d'une crise générale.

L'explosion des actifs financiers (1) et des liquidités en circulation

Le volume des actifs en circulation avant le déclenchement de la crise est proprement faramineux : 115 000 milliards de dollars (91 000 Md€). La plupart d'entre eux à la recherche du rendement maximum. C'est dix fois plus que la valeur, des échanges mondiaux de marchandises et de services (chiffres 2005) : 12 808 Md\$ (10 393 Md\$ de marchandises et 2 415 Md\$ de services commerciaux). En termes de PIB (chiffres 2004), le rapport est du même ordre s'agissant de l'ensemble de l'Union européenne (12 866 Md\$) et des USA (11 734 Md\$). Globalement toujours, la masse

monétaire en circulation progresse deux fois et demie plus vite que la production de la richesse : sur une base 100 en 1994, le PIB mondial 2005 est de 162 et le volume de la liquidité mondiale de 270.

Une masse considérable de ces liquidités sont entre les mains des pays dont la balance commerciale avec les Etats-Unis est fortement excédentaire : Chine, Japon, Corée du Sud, Pays du Golfe, etc. Le magot de la seule Chine serait de l'ordre de 1200 Md\$.

Après s'être contentés de les placer en bons du Trésor US, ces pays se sont mis, eux aussi à prendre des risques. La Chine, par exemple aurait engagé 400 Md\$ en actions de Fannie Mae et Freddie Mac, agences clés du système hypothécaire américain assurées de la garantie de l'Etat certes, mais néanmoins emportées par la tempête des « subprimes » (voir plus loin). Dans la même situation, le Japon, la Russie, la Corée du sud, etc.

L'obsolescence de la désintermédiation bancaire

Caractéristique ancienne du système financier anglo-saxon, la désintermédiation a progressivement gagné le monde (à l'exception du Japon). En France le mouvement débute avec la loi bancaire de 1984.

Or, dans les opérations de crédit classiques, la banque reste liée à l'emprunteur et le prêt figure à son bilan jusqu'à ce qu'il soit remboursé ou annulé. Dans les opérations sur instruments négociables, la banque ne joue plus que le rôle d'intermédiaire, de simple courtier rémunéré par une commission. Certes, elle détient des créances, mais temporairement, le temps de les vendre ou de les échanger. Ces créances plus ou moins liquides ne figurent pas à son bilan (2) et échappent donc aux règles pruden-

On pourrait dans le même mouvement épurer toutes les dettes



toutes? celles des pauvres aussi?



Parfois, je crains que toute éthique économique ne foute le camp...



Karim Gouac

Xavier Gorce / Le Monde.fr / Inzemoon

« Désintermédiation »

On entend par « désintermédiation » le remplacement du crédit bancaire comme moyen privilégié de financement de l'économie par des créances et instruments de court terme, négociables sur le marché (actions, obligations, billets de trésorerie). Au lieu de demander un prêt à son banquier le chef d'entreprise, par exemple pour financer un investissement, fera appel au marché.

Sauf pour les PME qui n'ayant pas accès direct au marché financier doivent obligatoirement faire appel à lui, le système bancaire (banques au sens strict et organismes publics ou semi-publics comme la Caisse des dépôts en France par exemple) n'occupe plus la position centrale dans la collecte de l'épargne, le financement de l'investissement et de la trésorerie des entreprises qui était la sienne avant la « modernisation » des marchés financiers.

C'est auprès du système bancaire qui y trouve son compte, que les « hedge funds » se procurent l'essentiel des crédits leur servant à acquérir les entreprises convoitées. La dette sera remboursée avec les dividendes versés par la proie dont la gestion sera « rationalisée ». Pour donner une idée de l'ampleur du phénomène : au premier semestre 2007, les « hedge funds » ont racheté pour 2 300 Md\$ d'entreprises.

L'entreprise, support de la spéculation.

Dans ce contexte, résultats à court terme et valorisation financière des entreprises deviennent l'objectif prioritaire de leurs propriétaires et de leurs gestionnaires. S'ils concèdent un droit d'existence à l'entreprise, c'est comme support de la spéculation. (3) Au détriment de l'investissement, de l'emploi et des salaires, perversion principale du système et cause première de la crise.

« Stock-option »

Une « stock-option » est une option d'achat des actions d'une entreprise (généralement celle que l'on dirige ou qui vous emploie) à une date et à un prix fixé à l'avance. Lorsque le mouvement est à la hausse, cela permet d'acquérir ces actions à un prix inférieur que celui du cours du moment et si on les revend de réaliser la plus-value correspondante. Si du fait de sa position le dirigeant de l'entreprise a de bonnes raisons de supposer que le cours des actions va baisser (par exemple que le retard de livraison de l'A380 va plomber EADS ou la révélation des acrobaties d'un de ses « traders » la Société générale), il pourra lever l'option et revendre à temps son petit capital.

15% de ROE (« return on equity », c'est-à-dire de rendement des fonds investis, devient l'objectif normalement attendu des entreprises, objectif intenable sans suppressions massives d'emplois par des « fusions acquisitions », des délocalisations et diverses acrobaties comme le rachat de ses propres actions par une entreprise, pour en faire grimper le cours et rassurer les actionnaires.

Les « stock-options » permettent non seulement d'améliorer la rémunération des cercles dirigeants des entreprises, mais de lier leurs intérêts à ceux des actionnaires. Ce qui guide les grands managers, n'est plus le pouvoir par la construction d'un empire industriel, mais l'enrichissement.

Le crédit à la consommation et immobilier moteur de l'économie

Conséquence majeure de cette nouvelle « gouvernance » de l'appareil de

production, comme à la veille de la crise 1929, la réduction de la rémunération du travail. C'est la cause structurelle de la crise.

Avec des décalages temporels et des particularités selon les pays de l'OCDE, ces trente dernières années la part des revenus du travail dans la répartition de la valeur ajoutée (de la richesse produite annuellement) qui était supérieure à 70 %, a perdu entre 9 et 10 points et celle des revenus du capital augmenté d'autant. Pour la France, cela représentait en 2007 de l'ordre de 180 Md€, beaucoup plus donc que l'endettement annuel cumulé de l'Etat et des ménages.

Pour maintenir un niveau d'activité économique suffisant, le crédit et l'endettement sont venus suppléer la faiblesse du pouvoir d'achat. Endettement des Etats (les champions étant les USA et le Japon), endettement des ménages (USA, Grande-Bretagne, Danemark, Espagne, etc.) et, selon les moments, des entreprises. Le crédit à la consommation, notamment sous forme de cartes de crédit autorisant des découverts, joue un rôle essentiel aux USA, au Canada, en Grande-Bretagne, au Danemark, etc.

« Subprime », « Prime » et « Alt-A »

En matière de crédits hypothécaires, on distingue les crédits « subprimes » (à risque), « prime » qui s'adressent au haut du panier des emprunteurs et « Alt-A », intermédiaires. Le volume de « subprimes » est de l'ordre de 850 Md\$ et celui des « Alt-A » de 1000 Md\$. Quand on sait que selon les spécialistes, les revenus de la moitié des détenteurs de « Alt-A » auraient été surévalués de 50 %, on réalise que la fin de la crise immobilière US n'est pas pour demain.

Aux Etats-Unis leur volume était en 2007 supérieur à celui des crédits hypothécaires « subprimes » à l'origine immédiate de la crise.

Grâce au crédit, développé dans des proportions telles qu'il menace l'équilibre du système, l'immobilier est devenu le premier moteur de la croissance des pays occidentaux.

En 2005/2006 les spécialistes lui attribuaient la moitié de la croissance des Etats-Unis. Sans lui la Grande-Bretagne et la zone euro seraient déjà en récession, tout particulièrement l'Espagne. Hormis l'Allemagne qui devait sa faible croissance à ses exportations, c'est largement l'endettement immobilier des ménages qui a alimenté la progression du PIB jusqu'à ce jour. Pour les années de référence, on lui devait 5 % de la hausse des PIB espagnol et britanniques, avec 1 %, la moitié de la croissance française.

Si la contrepartie fut des logements, des revenus pour les entreprises et les ménages, des taxes et des impôts pour les collectivités et l'Etat, le risque d'un tel moteur de développement c'est l'emballement, une création monétaire sans commune mesure avec la richesse induite. Doubler le prix des biens immobiliers double plus certainement l'endettement des ménages que le nombre des logements.

A force de gonfler, la bulle a explosé aux Etats-Unis où le phénomène avait pris des proportions vertigineuses.

La cause immédiate de la crise : les crédits hypothécaires « subprimes »

A l'origine, le crédit hypothécaire dit « rechargeable » (« mortgage »).

Dans ce système, pour attribuer un prêt, l'organisme de crédit prend en compte non seulement le prix du bien au moment de la signature du contrat mais ses perspectives d'évolution à la

hausse. Le crédit est dit « rechargeable » parce qu'il pourra être abondé à mesure que le bien prend de la valeur, ce qui ne manque pas de se passer dans un marché spéculatif. Le prêt hypothécaire devient un prêt à la consommation.

Afin de dynamiser le marché, les agences de crédit ne s'adresseront pas seulement aux ménages dont la solvabilité est assurée, mais à ceux dont les revenus sont plus aléatoires. Les « subprimes » ou crédits « à risques », venaient d'être inventés...

Diverses dispositions contractuelles (prêts à hauteur de 100 % du bien, voire plus ; différé de remboursement du capital les premières années ; taux progressifs, etc.) des dispositions fiscales (déductibilité des intérêts de l'impôt sur le revenu) permettront d'allécher le client. Les taux sont calés sur la solvabilité de l'emprunteur : moins il est solvable, plus le taux qui lui est accordé est élevé. Dans un tel système, les pauvres rapportent plus que les riches et comme ils sont plus nombreux...

Tant que le marché est à la hausse, tout le monde y trouve son compte. Les emprunteurs qui voient la valeur de leur bien augmenter, les banquiers celle de leurs gages et des intérêts des prêts à la consommation régulièrement consentis.

En 2000, la bulle immobilière a déjà pris des proportions inquiétantes. A la fin de l'été 2005 la construction résidentielle se met à plafonner. Au second semestre 2006 les prix de l'immobilier baissent alors que les taux d'intérêt des prêts immobiliers augmentent (fin du différé de remboursement du capital, hausse des annuités des prêts à taux variable).

Les défaillances de remboursement des ménages augmentent. La crise va couvrir jusqu'à l'été 2007 qui voit la banque d'affaires Bear Stearns com-

mencer son agonie avec la fermeture puis la liquidation de ses fonds de placement engagés dans les « subprimes ». Début 2008, elle est rachetée par Bank of America, par échange d'actions. Puis, c'est autour de Countrywide Financial, le plus important prêteur du marché hypothécaire US et un des fleurons de l'establishment de faire faillite (4).

La suite, ce sera la nationalisation (5) (« mise sous tutelle » en politiquement correct) par injection de 200 Md\$, de la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae) et de la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), le cœur du système américain de crédit hypothécaire (6).

De la crise des « subprimes » à la crise générale

Comme on l'a vu, si les crises font partie du paysage du capitalisme, aux dégâts collatéraux près, elles restent généralement cantonnées à des secteurs d'activité ou géographique circonscrits.

Comment la spéculation immobilière américaine a-t-elle pu se transformer en crise générale ?

Parce que la globalisation et la dérég-

lementation de la sphère financière ont permis au virus américain de se propager librement.

Parce que des outils de spéculation « innovants » et admirés comme tels l'ont véhiculé d'un bout à l'autre de la planète.

Parce que la fuite en avant des détenteurs de capitaux à la recherche d'un enrichissement rapide les rendait aveugles aux risques encourus. « *On est toujours le plus crédule quand on est le plus heureux.* » rappelle JK Galbraith. Et comment ne pas être heureux quand son patrimoine augmente en dormant ?

Si les créances hypothécaires américaines douteuses étaient restées sur les bras de ceux qui les avaient émises, la défaillance de leurs débiteurs se serait simplement soldée par leur faillite. L'importance des sommes en jeu aurait probablement justifié l'intervention de l'Etat, comme lors de la faillite des Caisses d'Epargne à la fin des années quatre-vingt, mais les effets du Krack auraient été limités.

Ils se sont propagés parce que les émetteurs de crédits hypothécaires les ont revendus à des intermédiaires qui les ont transformés en de nouvelles créances masquant leur origine (7).

Les titres qui rapportent le plus sont, comme on l'a vu, ceux qui présentent le plus de risque. Mais cela on ne le sait pas toujours ou on s'en moque puisque les titres changeront rapidement de mains. Pour rassurer l'acheteur, des Agences de notation classent les produits selon le risque. Une fois formatés et reformatés, les titres se mettent à circuler partout. Ils sont d'un rapport alléchant et tout lien avec des débiteurs américains peu solvables a disparu. Ils permettent aux institutions financières d'augmenter leurs bénéfices, d'augmenter leur chiffre d'affaires en offrant à leurs clients des titres d'un rendement

supérieur à ceux de la concurrence tout en n'apparaissant pas au bilan (voir plus haut). Ceci explique que les institutions bancaires en principe les plus sérieuses s'en soient données à cœur joie, avant de déchanter.

La fin de la course à l'enrichissement sans cause prend fin quand les difficultés du marché hypothécaire américain font naître des doutes sur la qualité et l'origine des titres.

Les possesseurs de ces titres qui cherchent à s'en débarrasser y parviennent de plus en plus difficilement, entraînant la baisse puis l'effondrement de leur valeur. Le doute s'étend à l'ensemble des titres peu transparents. Même les banques n'arrivent plus à les échanger entre elles. Un doute naît sur leur solidité bloquant le marché interbancaire, cœur de la machine. La valeur des sociétés financières chute, ainsi que celle des entreprises dans une fuite générale vers la liquidité.

Le crédit abondant et bon marché avait permis le boom boursier de ces dernières années. Le resserrement du crédit entraînera la faillite de nombreux fonds spéculatifs et de pans entiers du système de financement de l'immobilier. Progressivement des fonds d'investissement, des banques commerciales ou d'investissement ayant pignon sur rue connaissent des difficultés, aux Etats-Unis et partout dans le monde.

Chronique des événements récents

Le Trésor et la FED américains sauvent de la faillite l'institution bancaire, directement par injection de capitaux (augmentation des fonds propres) ou indirectement en apportant leur garantie ou en organisant le rachat des banques menacées par de plus grandes (8). Il abandonne cependant

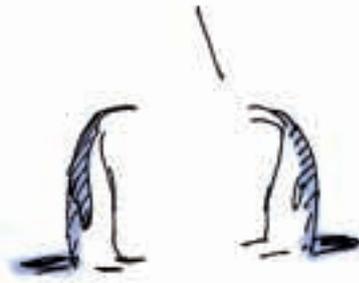
Les agences de notation

Après la mise en cause des cabinets d'audit et de certification lors des scandales World com et Enron, c'est au tour des agences de notation d'être mises en cause. Payées par ceux dont elles sont censées apprécier la qualité des titres, le moins que l'on puisse dire c'est qu'elles n'ont pas été regardantes. Ainsi a-t-on trouvé des Sicav monétaires notées AAA, la note la plus haute, infestées de créances douteuses.

Avec cette crise,
je risque de
perdre des millions



Et moi, pas riche,
mon boulot, ma
maison, ma vie



Trois fois rien,
quoi



Xavier Gorce

Xavier Gorce / Le Monde.fr / Inzemoon

tels BNP Paribas, les groupes Caisses d'Épargne et Crédit Agricole.

Les effets collatéraux de la faillite du système bancaire islandais se font sentir jusqu'en Allemagne. Panique aussi en Irlande où l'Etat doit apporter sa garantie à la totalité des dépôts bancaires.

D'abord attentistes, la BCE et les Etats européens, les uns après les autres puis ensemble entrent dans la danse. La BCE injecte 50 Md€ sur le marché interbancaire en septembre 2007 et 250 Md€ quelques mois plus tard.

Le 12 octobre 2008, les pays de la zone euro se mettent enfin d'accord sur un « plan d'action concerté » visant principalement à rétablir la liquidité du marché interbancaire.

Le plan français prévoit 360 Md€ d'engagements sous forme de garanties payantes des prêts interbancaires et de 40 Md€ pour recapitaliser les banques qui seraient en difficulté.

« Accidents de marché »

Dans le jargon financier les pertes spéculatives sont de simples « accidents de marché ».

Au palmarès : BNP Paribas qui perd 4,5 Md€ dans les spéculations Keriell, Caisse d'Épargne (750 millions d'euros de pertes), groupe Crédit Agricole (perte de 250 millions d'euros de sa filiale Calyon).

Des quatre grandes banques d'investissement françaises – BNP Paribas, Société Générale, Calyon (adossé au réseau du Crédit Agricole), Natixis (adossé au réseau de la Banque Populaire et des Caisses d'Épargne), seules les deux premières peuvent espérer retrouver le niveau d'activité qui était le leur avant la crise. Natixis aurait perdu 975 millions d'euros rien qu'en octobre 2008.

Lehman Brothers, cinquième banque d'investissement du monde, à son sort. Sa mise en règlement judiciaire le 15 septembre 2008 fait souffler un vent de panique sur toute la planète financière. (9)

Des Banques, la contagion gagne le secteur de l'assurance (10) Appelé en garantie, le système ne peut faire face à l'explosion des sinistres. Les instruments financiers inventés pour protéger les opérateurs des aléas du marché (« produits dérivés »), et sécuriser le système, se retournent contre lui.

Le plan Paulson (700 Md\$, soit 7 à 8 % du PIB annuel) visera d'abord à racheter les créances « toxiques » afin de rétablir la confiance dans l'institution. A la mi-novembre 2008, devant la crise économique, il évoluera vers une relance du crédit à la consommation.

L'Europe connaît les premières affres dès l'été 2007 avec la fermeture temporaire de fonds de titres hypothécaires

de BNP Paris Bas et la nationalisation de Northern Rock en Grande-Bretagne.

Les deux principaux établissements financiers suisse- Crédit suisse et UBS- connaissent aussi des difficultés. En février 2008, Crédit suisse doit annoncer 1,9 Md€ de perte d'actif et se recapitaliser de 6,5 Md€. UBS doit aussi procéder à une recapitalisation à hauteur de 3,9 Md€.

En août 2008 IKB, la première banque d'Allemagne ivre de « subprimes » est bradée 150 millions d'euros à un fonds américain... puis c'est au tour d'Hypo Real Estate, autre établissement spécialisé dans l'immobilier, d'entrer en réanimation outre-Rhin.

La Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas nationalisent Fortis.

En France, à part Dexia sauvé par ses parrains franco-belge, pas de faillite bancaire mais une série de pertes spéculatives d'institutions financières en principe au-dessus de tout soupçon



Xavier Gorce / Le Monde.fr / Inzemoon

Le plan allemand de 480 Md€ est de facture identique : 400 Md€ de garanties et 80 Md€ de recapitalisation. Les plans espagnol et autrichien de 100 Md€ portent essentiellement sur des garanties.

Ceux qui iront le plus loin sont les Britanniques qui, en injectant l'équivalent de 25 % de leur PIB annuel procèdent à une quasi-nationalisation de leur système financier (11).

Ceci dit, les injections sur le marché interbancaire ne donnent que des liquidités aux banques pour se prêter entre elles, pas pour prêter aux particuliers ou aux entreprises. D'où l'impression de ni fait ni à faire des divers plans de déblocage du système. Selon l'image utilisée par Philippe Marini rapporteur spécial de la commission des finances du Sénat, c'est comme placer un « pace maker » sur un cœur malade. Sauf que le cœur financier ne semble pas disposer à fournir rapidement assez de sang à l'ensemble du

corps économique. Si les banques ne se décident pas à relancer le crédit aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités à quoi bon fournir de l'argent au marché interbancaire ? Mieux vaudrait passer directement à un plan de relance de l'économie.

En attendant, la crise du crédit interbancaire s'étend au financement des investissements et de la trésorerie des entreprises. Le crédit immobilier et à la consommation devient plus cher et plus difficile à obtenir. Même les collectivités connaissent des difficultés. Un Etat comme la Californie doit appeler l'Etat fédéral à la rescousse pour payer ses fonctionnaires. L'Etat français décide d'assurer 5 Md€ de crédit aux collectivités locales.

L'immobilier est évidemment le plus rapidement et le plus durement touché, d'abord aux Etats-Unis et dès novembre 2007 en Europe, tout particulièrement en Grande-Bretagne et en Espagne.

Vient enfin le tour d'autres secteurs économiques essentiels tel l'automobile. L'industrie automobile américaine, au bord du gouffre, tend la sébile au Congrès. En Europe, elle se porte si mal que la Chancelière allemande se convertit à un plan de relance.

La crise se propage vers l'Asie et les pays émergents dont on attendait qu'ils sauvent le système de la dépression. Ce qui est logique, la croissance de ces pays dépendant de leurs exportations vers les Etats-Unis.

Chute de la valeur des entreprises, baisse de l'investissement et de la consommation, remontée du chômage, la crise financière est devenue crise économique.

Elle risque d'être longue et de faire encore plus de dégâts que la crise financière.

Combien ça coûte ?

Les médias ont parlé de 25 000 Md\$ mais ce chiffre n'a guère de sens. C'est, en effet, une estimation des pertes de capitalisation boursière de titres cotés en bourse considérablement gonflés par la spéculation. Les cours étaient déraisonnablement hauts, pas étonnant qu'ils chutent.

Idem s'agissant de l'immobilier dont les prix ont flambé.

Difficile d'estimer l'argent réellement englouti dans le sauvetage du système parce qu'une grande partie des engagements annoncés est constituée de garanties dont on ne sait pas si elles seront mises en jeu et de prêts dont on espère qu'ils seront remboursés. A strictement parler seules les opérations de recapitalisation d'institutions financières ou d'achats de titres invendables constituent des dépenses réelles (12).

En l'espèce, le plus inquiétant n'est pas la crise financière elle-même mais

ses effets destructeurs sur l'ensemble du système économique et social.

Les fonds de pension de retraites dont on attendait monts et merveilles sont les premiers à payer les pots cassés (13).

Surtout, la menace sur l'emploi se précise. Selon le Bureau International du Travail, 20 millions d'emplois seraient menacés à travers le monde.

Les premiers secteurs à être touchés ont évidemment été les banques et l'immobilier, employeurs majeurs. Lehman Brother, c'est par exemple 25 000 employés. En France, selon Nexity (groupe Caisses d'Épargne) la crise immobilière pourrait coûter 180 000 emplois. Les autres secteurs progressivement suivent.

Au cours des sept premiers mois de 2008, les faillites ont augmenté en France de 35 % par rapport à la même période de 2007.

A la fin de cette année 2008, l'Europe est entrée en récession et les perspectives mondiales 2009 ne sont guère brillantes. Ainsi le FMI a-t-il annoncé début novembre 2008 que pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, les pays développés seront en récession sur une année entière en 2009 (14).

Malgré tout, les financiers maîtres du monde gardent le moral. Toujours aussi sûrs d'eux et de la véracité de la théologie libérale. Pour eux tout cela n'est qu'un mauvais moment à passer et finalement un bien pour le système capitaliste qui ressortira de l'épreuve ragaillardisé et encore plus « efficace ». Efficace pour leur service, ce qui est l'essentiel, le reste de l'humanité comptant si peu.

Pierre-Yves COLLOMBAT,
Premier Vice-Président de l'AMRF,
Sénateur du Var

Notes

1- Pour aller vite, les actifs financiers sont tout ce qu'un acteur économique peut mobiliser (fonds, titres, contrats, créances, engagements d'achat...), rendre « liquides », pour faire face à ses engagements et dettes (passif).

2- Le volume des prêts pouvant être consenti par une banque dépendant réglementairement de celui des fonds dont elle peut immédiatement disposer, placer une créance hors bilan, lui redonne une nouvelle capacité de prêter. Si la capacité de prêter « à l'ancienne » est limitée par les règles prudentielles, il n'en est pas de même des créances que sont les titres (voir plus loin).

3- D'où par exemple l'idée, émise en son temps par son P-DG, qu'Alcatel puisse exister sans entreprises lui appartenant en propre. Produire de la plus-value boursière sans produire devient l'idéal absolu et fou, du système.

4- Le prix de l'action de Countrywide Financial, depuis sa création en 1982 avait été multiplié par 2300 !

5- Comme dira le sénateur républicain Jim Bunning : « *Quand j'ai ouvert mon journal hier, j'ai cru que je m'étais éveillé en France. Mais non, il s'avère que le socialisme règne en maître en Amérique.* » Cela ne s'invente pas.

6- « Fannie Mae » et « Freddie Mac » sont des Agences, privées mais bénéficiant de garanties de l'Etat. Elles détiennent 45 % des crédits hypothécaires US (5400 Md de \$), et garantissent 97 % des titres adossés à des prêts hypothécaires.

7- « Titrifier » consiste à faire des paquets de créances (ici prêts hypothécaires) pouvant être à leur tour négociés. En faisant avec les « paquets » d'autres « paquets » plus gros susceptibles d'être négociés par petits morceaux, on crée des produits dérivés de crédit ou CDO (« Collateralized Debt Obligations »).

8- Par exemple, le géant du courtage Merrill Lynch est absorbé par Bank of America.

9- L'abandon de Lehman Brothers, dont les conséquences seront catastrophiques est une énigme. Quelques mauvais esprits y voient une revanche de Goldman Sachs.

10- Le numéro Un mondial de l'assurance, American International Groupe (AIG), fait l'objet d'une quasi-nationalisation en septembre 2008. Quelques jours plus

tard, ses dirigeants grâce à cet argent se paieront du bon temps dans un complexe de luxe californien. Facture de ce séminaire de remise en forme : 443.343,71 dollars. « Vive la crise » aurait dit Yves Montand !

11- Après Northern Rock, Bradford et Bingley (spécialisé dans l'immobilier), RBS, HBOS, Lloyd TSB sont ainsi nationalisés.

12- Selon la chaîne financière CNBC qui a suivi de près les plans de sauvegarde, l'addition pour les Etats-Unis serait à ce jour de 3.800 milliards de dollars, soit, en dollar constant, plus que les dépenses de la seconde guerre mondiale, ou du New Deal de Roosevelt. Mais là aussi, une bonne part est constituée de garanties dont toutes, à ce jour, ne sont pas mises en œuvre et ne le seront peut-être jamais.

13- Les fonds publics et privés américains auraient perdu 2 000 Md\$ en dix-huit mois et en France le Fonds de Réserve des Retraites 5 Md€ depuis le début de l'année. Le FRR avait chargé Lehman Brothers en juillet 2007, d'investir en son nom 195 millions d'euros sur des titres non cotés sur le marché américain.

14- Selon le FMI le taux de croissance 2009 des pays développés serait globalement de - 0,3 %. Seul le Canada aurait une croissance positive. La prévision est de - 0,7 % pour les USA, - 0,8 % pour l'Allemagne, - 0,5 % pour la France et - 1,3 % pour la GB.

La croissance mondiale resterait, par contre positive (+ 2,2 %) grâce aux économies émergentes malgré un taux de croissance en baisse.

Mais, les prévisions du FMI sont aussi « évolutives » que la météo...

La crise et les collectivités locales

La fin de 2008 et l'année 2009 s'annoncent « sportives » pour les collectivités locales et leurs élus. Pas forcément pour les raisons les plus médiatisées.

Le sauvetage de Dexia par la France et la Belgique contraintes de lui injecter 6,4 Md€, diverses informations filtrées du ministère de l'Intérieur et quelques déclarations tonitruantes ont récemment révélé que les collectivités locales avaient été elles aussi embarquées dans des opérations spéculatives.

C'est le nouveau président du Conseil général de la Seine Saint-Denis qui dénonce les « subprimes à la française » dont seraient victimes les finances de son département. Avec une dette constituée à 97 % de « produits toxiques » ou « exotiques » son annuité risquerait de passer de 40 à 80 M€. Renseignements pris, il ne s'agit pas de « subprime » mais d'une variété de prêts bancaires à taux variables « complexes » ou « structurés ». Ceux-ci sont généralement indexés sur des indices plus ou moins « exotiques » avec une couverture (moyennant finances) du risque. Parmi ces indices, les devises (hors euro), le taux d'inflation des Etats-Unis ou d'autres pays, des coûts de matières premières, voire un écart entre taux !

Plusieurs collectivités seraient dans la même situation, telles la communauté urbaine de Lille, la commune de Lyon et d'autres de moindre importance comme Saint-Etienne, Laval ou Tulle. Cette dernière aurait conclu en 2007 un prêt à taux fixe de 3,65 % sur 20 ans, à condition que l'écart entre les taux à un an et les taux à trente ans reste positif. En juin 2008, la courbe

des taux s'étant inversée, la ville doit renégocier son contrat avec Dexia pour 2009 (4,3 %). Heureusement, depuis, les courbes se sont recroisées !

Les collectivités locales ne sont pas les seules concernées. Selon la Fédération des offices publics de l'habitat (OPH), une vingtaine d'offices et de sociétés sur 600 auraient succombé à la tentation des produits « structurés ». Des hôpitaux aussi (1)

Ces produits financiers bizarres sont sortis il y a quelques années des fertiles cerveaux des banquiers habituels des collectivités locales : Dexia, Crédit Agricole, Caisse d'Epargne. Ils permettaient d'alléger (momentanément) la charge de leur dette, notamment à l'occasion de renégociations de prêts et aussi d'augmenter le chiffre d'affaires des banques. Les taux baissant alors, il convenait, en effet, de compenser la perte sur les taux par une augmentation des volumes. Ces « produits structurés » ou à « barrière désactivante » (à taux fixes inférieurs à ceux du marché durant deux ou trois ans et rattrapage ensuite) étaient si attractifs que des collectivités se sont laissées aller à emprunter sans en avoir vraiment besoin (2).

Combien de collectivités sont concernées, pour quel volume de dette ? Difficile de le dire, l'estimation du montant des produits « toxiques » variant de 10 à 25 milliards d'euros. Il

faudra attendre la fin de l'année pour en savoir plus.

Pour Michelle Alliot-Marie : « Si certaines collectivités pouvaient avoir des difficultés, il n'y a pas de risque majeur sur les collectivités [...] Nous avons fait remonter l'ensemble des informations, mais il s'agit plutôt d'un certain nombre de cas isolés et même s'il y a des produits à risque, ils ne représentent en général qu'une petite partie de l'endettement. »

Selon l'AMGVF, « ces produits risqués représentent une part modérée de l'encours des dettes des collectivités, et ne remettent pas à eux seuls leur situation financière globale ». Même son de cloche du côté de l'Association des villes moyennes qui estime que sur les 1 300 communes auxquelles des produits structurés ont été proposés, seules 50 pourraient connaître des difficultés. D'autres observateurs cependant ne partagent pas cet optimisme.

La question qui commence à se poser est de savoir si les Banques ont rempli leur devoir de conseil. Déjà des contentieux ont été tranchés. Ainsi le tribunal de commerce de Toulouse a-t-il reconnu la responsabilité solidaire de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées et de Natixis (qui ont fait appel) dans la conclusion d'un contrat de swap censé protéger une société d'HLM de la variation du taux du Livret A. Les juges ont annulé le contrat, estimant que les banques avaient manqué à

leurs obligations de conseil relatives aux instruments spéculatifs.

Les banquiers se défendent, évidemment d'avoir abusé de la confiance de clients avec lesquels ils ont noué des liens depuis longtemps.

Ils font valoir aussi que, mis à part quelques cas, la menace reste à venir, la plupart des collectivités ayant jusque-là plutôt profité des conditions avantageuses offertes par les nouveaux produits.

Mais justement, en matière de finances publiques et de gestion publique, l'objectif est-il de maximiser les gains comme dans une entreprise privée ?

La crise financière pose un second problème aux collectivités locales. Les banques, manquant de liquidités, ont du mal à répondre aussi rapidement que par le passé aux besoins de trésorerie des collectivités importantes (d'un volume de plusieurs milliards d'euros). Les prêts à long terme sont, eux aussi, plus difficiles à conclure (3) et leurs taux sont à la hausse. Ils se situent autour de 6 % alors que ces dernières années c'était plutôt autour de 4 % voire moins. Les taux variables quant à eux ont doublé en deux ans, passant de 2,5 % à 5 % en moyenne. La clôture de l'exercice 2008 s'annonçant difficile (4), le Gouvernement a mis à la disposition des collectivités 5 Md€ de crédit assurés par la Caisse des Dépôts qui fournira 50 % des fonds.

A ce jour, la raréfaction du crédit semble ne devoir toucher que marginalement les petites communes (voir ci-contre). Elles sont généralement moins « modernes » (plus prudentes) et leur trésorerie est globalement meilleure que celle des grandes collectivités. Rares aussi sont les adeptes de la « trésorerie 0 » qui fait peut-être

gagner de l'argent quand tout va bien mais en perdre beaucoup quand tout va mal. Mais rien n'est assuré. « Si la situation financière reste ce qu'elle est, il pourrait y avoir un vrai problème, observe Michel Klopfer. La situation deviendrait tendue pour les petites collectivités, partant du principe qu'on ne prête qu'aux riches. » (5)... Ou aux pauvres à des taux élevés, le risque étant plus grand !

La présence de produits « toxiques » dans la dette des collectivités locales (6), la raréfaction et le renchérissement du crédit à court et long termes, sont cependant moins à craindre que les évolutions opposées de leurs recettes et de leurs dépenses.

Au chapitre recette, la DGF qui en 2009 évoluera moins vite que l'inflation.

Pour la propagande officielle, l'augmentation sera de 2 %, soit plus que la dernière estimation de l'inflation pour 2009 : 1,5 %. En réalité, le « panier du maire » augmente plus vite que celui de la ménagère version INSEE (7). Surtout, l'introduction du FCTVA, qui devrait augmenter de 12,8 %, dans « l'enveloppe normée » fera baisser d'autant la part de la DGF. On aura noté aussi que la dotation versée aux communes chargées d'instruire les documents d'identité biométriques est, elle aussi comprise dans « l'enveloppe normée ». Autant dire que la nouvelle dotation sera financée par la réduction de l'enveloppe réservée pour les autres.

A périmètre constant, par rapport à 2008, l'évolution de la DGF, selon l'AMF, serait de 0,7 à 0,8 % et comme l'année dernière, les compensations d'exonérations fiscales (- 17,7 %) serviront de variables d'ajustement.

Les dotations hors enveloppe, DGD, DGE, DDR, elles stagneront.

Question fiscalité, le plus préoccupant est la baisse probable des droits de mutation, devenus progressivement une recette essentielle des Départements et des communes (8).

Non seulement la récession annoncée devrait aussi ralentir l'investissement (exonéré), mais le plafonnement de la TP décidé en 2006 produira son plein effet. Les intercommunalités dont c'est la principale ressource en supporteront les conséquences et plus encore les Départements et les Régions.

Autre sujet d'inquiétude, l'évolution de la TIPP (9) et de la Taxe sur les

Le plaidoyer des banques

Selon son directeur général, Gérard Bayol, Dexia a mis en place « de strictes règles de conduite. Ainsi, les produits les plus complexes ne sont commercialisés qu'aux collectivités locales ayant des compétences pour les suivre. Nous avons vendu ce type de produit qu'à 4 000 clients sur 36 000 communes. Nous nous sommes interdit de commercialiser des produits à effet boule de neige dont les taux augmentent toujours sans jamais diminuer. Nous n'avons commercialisé de swaps qu'à dix clients qui sont de grandes collectivités ayant les moyens techniques de les évaluer, et jamais sous forme de swaps structurés. » (Le Figaro.fr 27/10/08).

Toujours selon Gérard Bayol, « les produits structurés commercialisés par Dexia ont permis aux collectivités d'économiser 500 millions d'euros sur la période 2002-2008 par rapport à des crédits classiques. C'est considérable et c'est autant de pression fiscale de moins pour la contribuable. » (Le Figaro.fr 27/10/08)

contrats d'assurances. Cela intéresse certes d'abord les Départements mais aussi indirectement les communes, comme tout ce qui obligerait les Conseils généraux à réduire, faute de moyens, le volume de leur aide aux communes.

Chapitre dépenses, il faut s'attendre pour les Départements à une hausse du nombre d'allocataires du RMI et des contrats aidés que le Gouvernement, après les avoir réduits, a décidé de relancer. L'impact financier de la gestion du RSA reste quant à lui, un mystère.

Aucune raison non plus d'attendre une diminution des dépenses d'APA et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH). Le vieillissement de la population, le développement du plan Alzheimer feraient plutôt penser le contraire. A partir de janvier 2009, les Départements auront aussi de nouvelles responsabilités en matière de tutelle.

Mais la plus grande inconnue est encore les effets sociaux de la crise sur les ménages et leur impact sur la solvabilité des familles. Les collectivités doivent s'attendre à des difficultés pour faire rentrer les factures d'eau, de cantine, de centres aérés, les loyers ainsi qu'à une augmentation des dépenses de secours.

A part ça, tout va très bien Madame la Marquise.

Cela pourrait cependant aller mieux si le Gouvernement, réalisant que les collectivités locales réalisent près de trois quarts de l'investissement public décidait une relance économique en dopant les possibilités d'investissement de celles-ci : logement, réseaux routiers, de distribution d'eau ou de transport, équipements collectifs, etc. Ces investissements auraient un impact limité sur la balance commer-

ciale du pays et représenteraient une bouffée d'air pour les entreprises et un stimulant pour l'emploi.

A quand l'abandon de la théologie libérale et un retour à Keynes ?

Pierre-Yves COLLOMBAT,
maire adjoint de Figanières,
premier Vice-Président de l'AMRF,
Sénateur du Var

Notes :

1- Selon la Chambre régionale des comptes PACA, l'hôpital intercommunal Fréjus-Saint-Raphaël et celui de Digne, présenteraient un « endettement excessif » dans des conditions « risquées et mal maîtrisées ». (Le Monde 10/10/08)

2- Dans un article de La Gazette du 22 octobre 2007, M. Klopfer et L. Renouard (magistrat de CRC) mettaient ainsi les élus en garde : « Dans un contexte de resserrement des marges de manœuvre du secteur public local et, par ailleurs, de hausse des taux d'intérêt, les collectivités sont incitées par les banques à installer dans leurs encours de dette des contrats qui leur procurent des taux artificiellement bas pendant les premières années avec, en contrepartie, une prise de risque inconsidérée pour la suite, sous forme de taux d'intérêts qui peuvent durablement dépasser 10 %. » Pour eux, les produits structurés utilisant des index inhabituels sont source d'opacité et « cette absence de transparence permet à la banque d'augmenter très largement sa marge par rapport à ce qu'elle retirerait d'un produit classique à taux fixe ou indexé. »

3-« Les collectivités avaient auparavant dix offres de prêt couvrant la totalité des sommes qu'elles demandaient, reconnaît Gérard Bayol ; aujourd'hui, elles n'en ont que quatre ou cinq ne couvrant pas toujours le montant demandé » (Le Figaro.fr 27/10/08)

4- Selon Philippe Laurent, les besoins de financement des collectivités locales pour la fin de l'année serait de 10 Md€ : « Ces emprunts sont destinés, pour l'essentiel, à payer une partie des projets réalisés au cours de l'été et de l'automne, période de forts investissements publics locaux » (Le Monde 21/10/08)

5- Le Monde 21/10/08.

6- Selon Philippe Laurent : « La dette spéculative ne représente que 5 % à 10 % de l'encours de la dette des collectivités locales, et non 20 % à 25 %, comme on l'annonce parfois. Cette dette à effet de levier n'a qu'une seule conséquence éventuelle, pour les collectivités concernées, celle de majorer les intérêts à payer. Cela se traduira par une augmentation de leurs dépenses totales de l'ordre de 5 % au maximum. » (Le Monde 21/10/08)

7- Au 31 mars 2008, l'indice des prix des dépenses communales était, en rythme annuel, de + 3,6 %.

8- Les transactions dans l'ancien ont baissé de 25 % par rapport à la même période de l'année dernière. L'estimation de l'impact de la crise de l'immobilier sur les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) varie de - 3 % à - 10 % selon le moment et les sources.

- 10 % (- 1Md€) est le pronostic de Philippe Laurent (article cité) et du CEPAP (Collectif Economistes pour l'Action Politique) alors qu'entre 2002 et 2007 le rythme de croissance des DMTO a été de + 15 %.

9- Selon le CEPAP, l'assiette de la TIPP est déjà prévue en baisse de 1 % au PJLF 2008. Elle sera plus probablement de - 4 %. Cependant les collectivités en recevront une plus grande part en compensation des transferts de compétence... Augmentation de la part transférée d'un volume en baisse... de quoi alimenter la conversation.

Les maires ruraux face à la crise : jusqu'ici, tout va bien !

Des projets stoppés ?

Comme le fait remarquer Jean-Martin Kientz, maire d'Ebersheim (67), la période qui suit les élections est généralement calme. Les projets ne prennent forme qu'une à deux années après la mise en place de l'équipe municipale. A l'heure actuelle, les projets en cours ont donc déjà trouvé leurs financements et les projets à venir ne sont pas suffisamment aboutis pour que les élus ne soient réellement confrontés à la question du financement. Toutefois, certains projets attendront de meilleurs auspices, comme celui des logements pour personnes âgées de Le Ferré (35). « Nous avons interrompu nos projets au printemps, témoigne le maire Louis Pautrel. L'investisseur privé qui était à nos côtés s'est retiré, et cela serait trop risqué pour la commune de porter cela seule ».

Enfin, il se peut que la crise ne touche pas encore les maires ruraux car ceux-ci excellent dans l'art de faire beaucoup avec peu, comme Jany Siméon, maire de La Chapelle-Saint-André (58) qui vient d'installer une chaudière au bois sur sa commune. L'argent est avancé par le syndicat d'alimentation électrique qui est maître d'œuvre et les traites seront remboursées par les économies réalisées grâce au changement de combustible.

« Pour le moment, les communes rurales de la Loire ne se sont pas vu refuser des lignes de trésoreries supplémentaires. Elles sont toujours en



Jany Siméon, maire de La Chapelle-Saint-André (58) : « Les carnets de commande des artisans ne se remplissent plus, cela devient très difficile pour eux, car tout le monde fait attention »,

mesure de recevoir des financements habituels et d'un montant peu élevé. En revanche, beaucoup de petites communes du département se posent des questions sur les futurs projets et sur les capacités financières de leur collectivité, dans les années à venir. Il est certain que de nombreux projets envisagés avant cette crise devront être revus », rapporte Bernard Fournier, sénateur et président des maires ruraux de la Loire.

Santé financière de la commune et emprunts toxiques

Pour le moment, les maires que nous avons contactés ne sentent pas la

santé financière de leur commune menacée par la crise et n'ont pas non plus écho de communes rurales qui seraient dans une situation inquiétante, à la différence de certaines villes plus importantes et fort endettées.

Il faut dire que tous ont joué la carte de la prudence. « Bien sûr que les banques nous ont proposé ces emprunts que l'on dit aujourd'hui « toxiques », explique Louis Pautrel, mais nous avons toujours préféré ne pas prendre de risque en choisissant des emprunts à taux fixe ». Si certains ont opté pour des emprunts à taux variables, ils se sont assurés que ceux-ci soient « capés » c'est-à-dire qu'ils ne varient que dans une fourchette de 1 à 2 %.« Les collectivités

de taille plus importante et qui disposent d'un directeur financier se moquaient de nous et de notre frilosité, raconte Jean-Martin Kientz. « Pourquoi ne prenez-vous pas des produits plus intéressants ? » Aujourd'hui, certains se retrouvent avec des emprunts dont les taux ont grimpé à 13 %, quand nous sommes restés à 4 %. On pourrait en rire, sauf que nous payons aussi la facture lorsqu'il s'agit d'intercommunalités auxquelles nous appartenons ! » Pour Jean-Marie Vercruyse, maire d'Aube (61), le problème n'est pas encore là aujourd'hui, « mais j'ai peur qu'il n'émerge vraiment dans 4 ou 5 mois, car il faut ajouter toutes les charges supplémentaires auxquelles les communes devront faire face ».

Relation avec les banques

« Il y a deux mois, la banque dont nous sommes clients, nous a refusé une ligne de trésorerie de 5 000 euros. La somme allait être couverte quelques mois plus tard par une subvention, mais la banque ne voulait pas nous avancer cet argent. Nous avons dû faire intervenir le conseiller général qui a fait pression sur la banque et a obtenu pour nous la ligne de trésorerie ! » raconte Jany Siméon.

Andrée Rabilloud, maire de Saint-Agnin-sur-Bion (38) n'a pas encore demandé de prêt pour la salle de sport en construction sur sa commune et elle compte bien attendre que les appels du gouvernement vers les banques soient entendus et, qui sait, que les taux reviennent à des niveaux plus abordables. En attendant, elle profite d'une trésorerie saine et bien garnie pour



Louis Pautrel, ici lors de l'Assemblée générale de l'AMRF, en octobre 2008: « Bien sûr que les banques nous ont proposé ces emprunts que l'on dit aujourd'hui « toxiques », explique Louis Pautrel, mais nous avons toujours préféré ne pas prendre de risque en choisissant des emprunts à taux fixe »

régler les dépenses. « Le problème ne se situe pas pour le moment avec les banques mais avec l'augmentation du prix des matières premières qui, entre les devis et la réalisation, a fait grimper le coût final du projet. »

Le contexte

« Les carnets de commande des artisans ne se remplissent plus, cela devient très difficile pour eux, car tout le monde fait attention », rapporte Jany Siméon. « On commence à sentir des effets de la crise dans la population : je n'ai jamais eu autant de difficultés à récupérer les règlements de la cantine ou des garderies. Ce sont de petites choses, mais c'est significatif. Et avec l'arrivée de Noël, je sens que les gens vont avoir du mal à faire des choix. Nous sommes ici dans un milieu ouvrier et je crains le pire pour l'année prochaine. L'aide sociale du CIAS est déjà

épuisée, ce qui n'est normalement pas encore le cas à cette époque de l'année. C'est d'autant plus inquiétant qu'il y a une montée en puissance des dossiers sociaux. Ça va être difficile pour les petits salaires. Ce n'est pas forcément une conséquence de la crise, mais les gens ont un pouvoir d'achat assez bas. »

Les petits ruisseaux...

« Quand vous avez moins, vous perdez moins que ceux qui ont beaucoup ! note avec humour Jean-Martin Kientz, avant d'ajouter : il ne faut pas sombrer dans le catastrophisme et stopper tous les projets. Dans quelques mois, c'est peut-être nous qui aurons une carte à jouer pour relancer les affaires ! » Car côté finances, les maires ruraux ont, semble-t-il, mis en œuvre leur « bon sens paysan ». Les lois de la biologie permettent-elles d'imaginer que les fourmis sauvent les cigales ?